

Clichy, le 13 juillet 2022

Bilan semestriel du contrat de liquidité sur la valeur ADA avec le GROUPE ROUSSELET contracté avec Exane BNP Paribas.

Au titre du contrat de liquidité confié par la société GROUPE ROUSSELET à Exane BNP Paribas, en date de dénouement du 30 juin 2022, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- . 18251 titres ADA
- . 78620 €

Au cours du 1er semestre 2022, il a été négocié un total de :

- A l'achat, 7801 titres, pour un montant de 88796 € (231 transactions).
- A la vente, 7179 titres, pour un montant de 82575 € (216 transactions).

Il est rappelé que :

1- lors du précédent bilan semestriel au 31 Décembre 2021, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

- . 17629 titres ADA
- . 85057 €

2- Au cours du 2nd semestre 2021, il a été négocié un total de :

- A l'achat, 11561 titres, pour un montant de 130679 € (296 transactions).
- A la vente, 9779 titres, pour un montant de 109895 € (296 transactions).

3- Au 1er juillet 2021, date de la mise en œuvre de la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

- . 15 847 titres ADA
- . 106 099 €

4- Au 31 Décembre 2018, date de la mise en œuvre de la décision AMF 2018-1 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

- . 12 991 titres ADA
- . 121 643 €

Identité du déclarant :

GROUPE ROUSSELET

Société par actions simplifiée au capital de 22.358.910 euros

Siège social : 22-28 rue Henri Barbusse, 92110 Clichy

388 718 496 RCS Nanterre